



☎ 04.92.44.23.93

☎ 04.92.44.24.71

✉ reallon.mairie@wanadoo.fr

MAIRIE DE REALLON

05160 REALLON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2012

Étaient présents : BOERO Cédric, COUTON Sandrine, GAGET – MERLOTTI Maud, GLEIZE Jean-Louis, LEMARCHAND Eric, MANZONI Philippe, MARTIN Nathalie, OLLIEU Patrick, PEYRON Claudine, PEYRON Léa et ROUX Eliane.

Assistaient à la réunion : Jean-Michel OLLIEU, Secrétaire de Mairie et Cédric ROSSI, Directeur des Remontées Mécaniques.

Secrétaire de séance : Mme GAGET-MARLOTTI Maud.

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 23 mars 2012 à 18 heures 30 en séance ordinaire, à la Mairie de REALLON, sous la présidence de Claudine PEYRON, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 février 2012, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame le Maire demande ensuite aux conseillers municipaux de modifier l'ordre des différents points de la convocation à la présente réunion : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°40/2011 définissant les plans de financement des opérations n°2, relative à la création d'équipements de diversification et n°3 relative au renforcement de l'accueil touristique et saisonnier de la phase 1 du programme de restructuration du domaine skiable.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la non-intervention de l'Union Européenne au travers de ses crédits FEDER-POIA pour des actions non earmarkées, il convient de solliciter l'octroi d'une aide complémentaire auprès de la Région PACA pour ces 2 opérations dans le cadre d'un décroisement de financement.

Le Conseil Municipal sollicite, en vue de la réalisation des opérations n° 2 et 3 de la phase 1, et en complément des aides financières acquises à ce jour, l'octroi d'une aide financière complémentaire auprès de la Région PACA, vu le plan de financement suivant :

a) Opération n°2 de la phase 1 : Création d'équipements de diversification touristique à vocation hivernale et estivale :

▪ Montant des travaux H.T.
: 356.000 €

▪ Subventions sollicitées :

○ Conseil Régional PACA :
- Subvention initiale (acquise): 106.800 €
- Subvention complémentaire (demandée) : 178.000 €

○ Autofinancement et emprunt sur HT : 71.200 €

I. RESTRUCTURATION DU DOMAINE SKIABLE

Modification du plan de financement des opérations n°2 et n°3 de la Phase 1. Demande de subvention complémentaire auprès de la Région PACA

b) Opération n°3 de la phase 1 : Renforcement de l'accueil touristique et saisonnier :

- Montant des travaux H.T. : 500.000 €
- Subventions sollicitées :
 - Conseil Régional PACA :
 - Subvention initiale (acquise) : 90.000 €
 - Subvention complémentaire (demandée) : 310.000 €
 - Autofinancement et emprunt sur HT : 100.000 €

II.

TRAVAUX DE PROTECTION DU VILLAGE DE REALLON CONTRE LES CRUES DU TORRENT DE LA PISSE

- Vu le code Forestier notamment les articles L 121-4 et R 121-6.
- Vu la convention Technique relative à la Restructuration des Terrains en Montagne et à son concours à la prévention des risques naturels spécifiques à la montagne, en date du 30 mars 2007.
- Vu le code des Marchés Publics et notamment l'article 74.

Le Conseil Municipal sollicite le concours de l'ONF Service Départemental RTM pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de protection du village de Réallon contre les crues du torrent de la Pisse, et autorise Mme le Maire à signer la convention confiant la maîtrise d'œuvre à l'ONF-RTM, d'un montant prévisionnel de 15 000 € H.T., établie en application de l'article 74 du Code des Marchés Publics.

III. DIVERS

Devenir de l'Office National des Forêts.

Madame la Maire donne lecture d'un courrier du Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel et de l'intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts des Hautes-Alpes sur le devenir de l'Office National des Forêts (O.N.F.).

Le Conseil Municipal demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'O.N.F et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'O.N.F. et les représentants des usagers de la forêt.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

IV. COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2011 du service des Remontées Mécaniques, du service de l'Eau et de l'Assainissement et du Budget Principal (Commune) qui s'établissent comme suit :

1. Service des Remontées Mécaniques.

a) Fonctionnement.

- Résultats reportés : - 130.211,48 €
- Résultats de l'exercice : + 1.555.696,20 €

b) Investissement.

- Résultats reportés : - 1.595.629,77 €
- Résultats de l'exercice : + 58.364,45 €
- Restes à réaliser : - 192.800,00 €

Résultats de clôture (Fonctionnement + Investissement) : - 304.580,60 €

Commentaires :

- a) Concernant la section de fonctionnement, les résultats de l'exercice (1.555.696,20 €) sont ainsi obtenus :

DEPENSES

- o Charges de l'exercice : 1.038.566,38 €
- o Opération d'ordre (cession actif Téléski de l'Areyer) : 220.275 €

RECETTES

- o Produits de l'exercice : 1.164.537,58 €
- o Opération d'ordre (cession actif Téléski de l'Areyer) : 150.000 €
- o Subvention versée par le Budget Principal : 1.500.000 €

- b) Concernant la section d'investissement, les résultats de l'exercice (+ 58.364,45 €) sont ainsi obtenus :

DEPENSES : 3.084.556,64 €

RECETTES : 3.142.921,09 €

et correspondent principalement à la poursuite de la réalisation des travaux de restructuration du domaine skiable et de la réalisation du nouveau bâtiment d'accueil.

Au cours de la présentation du compte administratif du service des Remontées Mécaniques, une discussion est engagée au sujet de la gestion et du fonctionnement du service.

M. Jean-Louis GLEIZE soulève différents problèmes auxquels il a été confronté pendant l'année écoulée en tant que vice-président de la commission Travaux et Sécurité, à savoir :

- réalisation et solde des travaux d'engazonnement confiés par marché à l'entreprise GAUDY,
- congé du personnel permanent pendant la période d'exploitation estivale,
- gestion et préparation des pistes de ski de fond avec non-respect des engagements pris lors de réunion de chantier.

Un débat s'installe entre certains conseillers municipaux.

Madame le Maire met un terme à ce débat qui n'est pas partagé par l'ensemble des Conseillers, et demande à la commission des Remontées Mécaniques de prévoir une réunion pour éclaircir ces points soulevés.

Madame Léa PEYRON quitte alors la séance.

2. Service de l'Eau et de l'Assainissement.

a) Fonctionnement.

- Résultats de l'exercice : + 8.368,31 €

b) Investissement :

- Résultats reportés : - 246.616,40 €

- Résultats de l'exercice : + 237.184,51 €

- Restes à réaliser : + 30.000,00 €

Résultats de clôture (Fonctionnement + Investissement) : + 28.936,42 €

Commentaires :

- a) Concernant la section de fonction, les résultats de l'exercice (+ 8.368,31 €) sont ainsi obtenus :

DEPENSES

- o Charges de l'exercice : 45.862,57 €
- o Opération d'ordre (dotation aux amortissements) : 30.118,64 €

RECETTES

- o Produits de l'exercice : 58.061,65 €
- o Opération d'ordre (quote-part dotation aux amortissements) : 17.287,87 €
- o Subvention versée par le Budget Principal : 9.000,00 €

(Subvention versée) titre exceptionnel pour pallier à l'augmentation consécutive de la redevance « Prélèvement sur la ressource en eau »).

- b) Concernant la section d'investissement, les résultats de l'exercice (+ 237.184,51 €) sont ainsi obtenus :

DEPENSES : 34.564,47 €

RECETTES : 271.748,98 €

et correspondent principalement aux soldes des travaux d'alimentation en eau potable du village des Méans et du traitement des eaux usées à Réallon.

3. Budget principal (Commune)

a) Fonctionnement.

- Résultats reportés : + 1.791.193,60 €

- Résultats de l'exercice : - 1.334.888,73 €

b) Investissement.

- Résultats reportés : - 55.142,47 €

- Résultats de l'exercice : - 80.939,23 €

- Restes à réaliser : + 21.500,00 €

Résultats de clôture (Fonctionnement + Investissement) : + 341.723,17 €.

Commentaires :

- a) Concernant la section de fonctionnement, les résultats de l'exercice (- 1.334.888,73 €) sont ainsi obtenus :

DEPENSES :

- o Charges de l'exercice : 385.541,01 €
- o Subvention versée au service des Remontées Mécaniques : 1.500.000,00 €
- o Subvention versée au service de l'Eau et de l'Assainissement : 9.000,00 €

RECETTES :

- o Produits de l'exercice : 559.652,28 €

- b) Concernant la section d'investissement, les résultats de l'exercice (- 80.939,23) € sont ainsi obtenus :

DEPENSES : 223.469,35 €

RECETTES : 142.530,12 €

et correspondent principalement à l'acquisition du terrain « RIGAUD », à la réalisation de travaux sur la voirie communale, aux travaux de régénération du mélézin dans 2 parcelles communales, à la réalisation des travaux d'amenée d'eau au secteur du Fort, du sentier de Roche Méane et de signalétique.

Le résultat de clôture, tous budgets confondus, est de + 66.116,14 €.

Après avoir présenté l'ensemble des comptes administratifs tels que définis ci-dessus, Madame le Maire quitte la salle de réunion afin de ne pas participer au vote.

M. Jean-Louis GLEIZE porte les différents comptes administratifs ainsi que les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2001 au vote :

- a) Compte administratif du service des Remontées Mécaniques : approuvé par l'ensemble des membres présents à l'exception de M. Jean-Louis GLEIZE qui vote contre au vu des motifs évoqués lors du débat relatif à la gestion et au fonctionnement du service.
- b) Compte administratif du service de l'Eau et de l'Assainissement : approuvé à l'unanimité des membres présents.

- c) Compte administratif du Budget principal (Commune) : approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h35.

Fait à Réallon, le 28 mars 2012.

**Le Maire,
Claudine PEYRON.**

